

Chicoutimi, le 22 octobre 2020

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui analyse le projet d'usine
de liquéfaction de gaz naturel Énergie Saguenay, de GNL Québec

Par Lizon Truchon, Saguenay

Nous écrivons en tant que citoyenne, mère, chargée des cours en *Didactique de la science et de la technologie* à l'Université du Québec à Chicoutimi, depuis plus de 20 ans, diplômée en sciences biologiques et de la nutrition, détentrice d'une maîtrise en éducation et d'un certificat en philosophie.

Le projet d'usine de liquéfaction de gaz à Saguenay a attiré notre attention parce qu'il implique la construction d'une gigantesque canalisation sur les terres agricoles du Saguenay pour acheminer les gaz vers l'usine projetée. Comme nos voisins, nous vivons, respirons, marchons et skions non loin du chemin de l'Anse-à-Benjamin près du port de Grande-Anse, dans de vastes champs protégés d'un côté et de l'autre par les rangs St-Joseph et St-Martin. Ces terres assurent une grande qualité de vie à la communauté depuis des générations. Mais voilà, nous vivons sur le tracé du gazoduc et l'usine de liquéfaction, objet des présentes audiences, s'impose dans notre voisinage!

Après étude et réflexion, notre intérêt se transforme en indignation, en sentiment d'injustice et notre regard perçoit un horizon plus vaste, l'impact mondial, puis l'impact futur du projet. Nous exprimons notre vision sous un angle philosophique. Le texte suivant porte sur la responsabilité à laquelle nous sommes convoqués, une *Responsabilité tournée vers le futur*. Les raisons invoquées ici sont *L'incertitude environnementale*, puis *La vulnérabilité de la vie*. L'argumentaire dépasse le plan naturaliste, il vise une éthique nouvelle protégeant ce que nous portons de meilleur, notre *Humanité*, notre capacité à *Penser aux autres*, par l'acte de préserver les conditions pour une suite possible de l'histoire humaine.

L'incertitude environnementale

L'urgence climatique est reconnue par les promoteurs de GNL Québec. Ils souhaitent inscrire leur projet de gaz naturel liquéfié (GNL) dans une démarche de réduction planétaire des gaz à effet de serre (GES). Les émissions de gaz liées au projet mis de l'avant par ces promoteurs se chiffreront à plusieurs millions de tonnes par année, pour une durée d'environ 20 ans. Dans l'éventualité où le gaz naturel, -liquéfié au Port de Grande-Anse, ici à Saguenay-, remplaçait d'autres sources, plus polluantes encore pour l'atmosphère, le bilan global pourrait, théoriquement, se traduire par une diminution des gaz à effet de serre, à l'échelle de la planète.

Une grande incertitude existe quant à cette réduction globale visée, touchant des kilomètres d'atmosphère entourant un astre entier, une planète bleue, la Terre. D'abord, de l'avis même de l'auteur de l'étude commandée par les promoteurs, si le projet GNL peut conduire à une réduction de millions de tonnes par année, il peut également conduire à une hausse de millions de tonnes par année, de gaz à effet de serre (Shields, 2020). Cela dépendra des contrats, des acheteurs éventuels, de l'usage que ceux-ci feront du gaz acheté, des aléas économiques, des incertitudes du marché au fil du temps. Aussi n'y a-t-il aucune assurance, aucune garantie de diminution de gaz à effet de serre.

De plus, de l'avis des experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), l'ampleur et la complexité du phénomène astrophysique que l'on nomme *climat* n'autorise aucune certitude dans les prévisions, ni pour le nombre de degrés d'élévation de la température moyenne à venir, ni pour le bilan des émissions de gaz (GES) contribuant à cette élévation (Villeneuve et Richard, 2005). Les incertitudes sont si nombreuses qu'il n'est pas possible de calculer, prédire une diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Puis, si nous remontons à la source où s'extrait le pétrole, dans l'Ouest canadien, les vertus non polluantes du projet sont très difficiles à soutenir. En Alberta, par exemple, c'est de manière sauvage que l'or noir est extrait des sables bitumineux, par fracturation

hydraulique, un procédé reconnu pour ses dangers. En outre, des auteurs ayant séjourné, parfois plusieurs années dans l'Ouest canadien, sur les lieux mêmes de l'extraction, décrivent unanimement la dévastation brutale des terres ancestrales, sans respect pour les communautés, la coupe de tous les arbres, l'épuisement des sols et les rejets visibles des déchets toxiques dans l'eau, dans l'air et sur les sols, dans tout l'environnement immédiat (Dufresne, Huston, Klein, Laboucan-Massimo et Wiebe, 2015). Les médecins rencontrés par ces auteurs avouent leur découragement, leur vaine tentative de soigner les enfants, les femmes et les hommes des communautés autochtones albertaines, littéralement empoisonnés par l'eau contaminée, rendus malades par l'air hautement toxique, atteints de cancers et autres maladies en raison de l'exploitation. Bien qu'elles vivent sur ces terres depuis des milliers d'années, ces communautés sont expulsés sans scrupule de leurs terres et traitées sans égard à leurs droits ancestraux. L'extraction de la ressource noire de notre pays se fait de manière violente. Peut-on faire confiance à la promesse, à la vertu environnementale de ces géants pétroliers, sans égards aux communautés, hommes, femmes et enfants qui habitent ces terres ravagées ? Nous ne pouvons un seul instant croire à l'intention éthique, humanitaire, écologique vantée par Énergie-Saguenay dont l'objectif nullement caché vise un enrichissement important de ses actionnaires investisseurs. Le reboisement pour compenser les émissions de GES et atteindre la carboneutralité, ainsi que le remplacement souhaité du charbon par le GNL ne suffisent pas à faire de l'usine de liquéfaction au port de Grande-Anse un projet vert et équitable.

Ce dont nous parlons ici, ce sont des effets qui touchent la planète entière et son atmosphère, certains parlent de *cosmos* (Jonas, 2013). À cette échelle, les prévisions sont incertaines. Citons à ce propos le penseur de notre siècle Paul Ricoeur :

« Qu'ont en commun les phénomènes tels que l'effet de serre, l'atteinte à la couche d'ozone, la pollution de l'eau, (...), la menace de disparition de maintes espèces vivantes? Ceci : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, celle-ci est capable d'actions dont les effets dangereux sont de dimension cosmique ». (Ricoeur, 1991b)

Les grands déséquilibres environnementaux touchent notre astre entier. Notre agir, nos décisions peuvent désormais avoir une portée mondiale. L'impact de nos actions peut toucher l'humanité entière, au nord et au sud. L'autorisation ou le refus du projet d'usine

de liquéfaction s'inscrit dans un geste plus large de dimension planétaire. De nos décisions, de notre agir dépend désormais le cours, l'évolution de la Nature. Cette décision pourrait contribuer à l'augmentation de l'effet de serre tout autour de la Terre, la pollution des eaux, des sols et de l'air au Saguenay et au Canada, puis affecter la survie d'espèces vivantes, telles que les mammifères marins.

La complexité des phénomènes environnementaux et la complexité de l'exploitation pétrolière sont telles que les promoteurs *ne peuvent pas* promettre que leur intervention sera sans impact. Les promesses d'une réduction globale des émissions de gaz à effet de serre par le projet de GNL doivent, à notre avis, être frappées du sceau de l'incertitude. Une hausse des émissions de gaz à effet de serre, une augmentation de la pollution de l'air, de l'eau, du sol pourraient avoir des conséquences à l'échelle mondiale, planétaire, à l'échelle de l'humanité entière.

La vulnérabilité de la vie

La vulnérabilité, la fragilité du vivant, en revanche, se révèle aujourd'hui comme une certitude. Jamais dans l'histoire, la nature, la vie n'a-t-elle été si fragile (Jonas, 1974). Autrefois, et jusqu'à tout récemment, nous vivions dans une sorte de cocon, à l'abri d'une nature parfois hostile, mais réputée invulnérable, une nature que l'action de l'homme ne pouvait altérer de façon durable. Mais aujourd'hui, il importe de saisir que le sort de la nature nous est confié. Ricoeur explique que notre siècle voit un renversement saisissant, unique dans l'histoire de l'humanité, de notre rapport à la nature :

« À l'âge des techniques modernes, le rapport se trouve inversé : la nature, à l'abri de laquelle l'homme a vécu jusqu'à nos jours, se trouve menacée au niveau des grands équilibres qui ont permis la vie de se développer et à l'homme d'apparaître à son tour, de subsister et de dérouler son histoire. Du même coup, la même nature qui jusqu'alors nous abritait se trouve désormais remise à la garde de l'homme. » (Ricoeur, 1991b)

Notre rapport à la nature est renversé. Le cours de la nature nous est désormais confié. D'où l'idée de mutation *qualitative* de notre agir. Autrefois, nous concevions nos décisions

de manière quantitative, chacune s'additionnant à une autre. Aujourd'hui, nous détenons par nos actes, nos décisions politiques, « une capacité d'intervenir dans le cours des choses » (Ricoeur, 1991). Autrement dit, la portée d'une décision telle que l'autorisation d'un grand projet énergétique pétrolier est beaucoup plus grave que par le passé, car il ne s'agit pas d'un effet qui s'ajoute simplement à un autre, sans conséquence. Le risque, l'impact ici, touche plusieurs grands équilibres planétaires. Or ces phénomènes, ces immenses équilibres planétaires, -effet de serre, couche d'ozone, mers, sols, air-, constituent les conditions mêmes de la vie sur Terre. Les menaces qui pèsent sur ces équilibres, aujourd'hui perturbés, pèsent également sur l'apparition de la vie et sur son évolution.

Les phénomènes complexes caractérisant l'environnement de la Terre se sont formés il y a des millions d'années et ont été modifiés en quelques dizaines d'années par notre action, par l'usage du pétrole notamment. L'augmentation de l'effet de serre et les pollutions aquatique, aérienne, sonore, géologique, menacent aujourd'hui de manière très réelle la vie et la survie des espèces vivantes, microbiennes, végétales, animales. Ces déséquilibres menacent la qualité de vie des êtres humains en menaçant de retirer les ressources essentielles à leur vie, -une eau, un sol, un air, des végétaux, des animaux sains, non contaminés, la présence des parents pour les enfants, etc. Les déséquilibres environnementaux menacent aujourd'hui la vie humaine même.

Une responsabilité tournée vers le futur

Si dans le passé nous ignorions l'ampleur des conséquences néfastes de l'exploitation pétrolière sur les conditions nécessaires au vivant, aujourd'hui, au 21^e siècle, *nous savons*. Nous savons par exemple que des îles habitées du Pacifique sont inondées par la hausse du niveau de la mer, en raison de la hausse de température des océans. Nous connaissons les problèmes environnementaux, nous savons que leur portée se situe à l'échelle mondiale. Notre savoir scientifique appelle une réflexion et une action, une décision éthique et politique, visant le bien commun, celui de toutes les populations du globe. Les

scientifiques, chercheurs de tous horizons et penseurs de notre temps¹ sont inspirés par le nouvel impératif éthique formulé de deux manières par Hans Jonas (1974) :

« Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ou encore « ... ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie »

« Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre » (Jonas, 1974, p.40)

En somme, selon le philosophe Jonas, nous avons le devoir, la responsabilité de préserver les conditions nécessaires à la vie. Plus encore, nous avons l'obligation de garantir ces conditions sans lesquelles la vie sera rendue difficile, aux êtres qui ne sont pas là, à ceux n'ont pas de voix, qui n'existent pas encore, les enfants à naître, ceux qui viendront après nous. Nous devons préserver un monde habitable pour l'humanité. L'humanité doit pouvoir se poursuivre. Le principe de responsabilité lie les êtres humains à leurs successeurs, il relie les femmes et les hommes d'aujourd'hui aux femmes et aux hommes de demain. Comment ce lien est-il possible ? Le principe responsabilité ne demande qu'une seule chose, celle de *préserver*.

L'intérêt de tous coïncide avec l'intérêt du reste du vivant. L'intégrité du vivant, -de l'humanité au sud comme au nord, l'intégrité de la nature-, est dans l'intérêt de tous. L'obligation de l'être humain est toujours première à l'égard des autres êtres humains. Cette obligation inclut la nature comme condition de notre survie et comme élément de notre complétude existentielle. Notre avenir lié à l'avenir du vivant nous oblige à poser une limite aux techniques d'extraction dévastatrices :

« C'est dans le cadre de ce destin solidaire qu'il peut être parlé de la dignité propre de la nature; cette dignité pose une limite à la réduction utilitaire qui cautionne l'exploitation sans fin de la nature » (Ricoeur, 1991a, p.317).

¹ Des scientifiques, penseurs et politiciens de divers horizons ont collaboré à l'ouvrage *Le temps de la responsabilité* (2013) : Jacques Ellul, sociologue, Marie-Colette Boisset, psychanalyste, l'abbé Pierre, le fondateur d'Emmaüs, Jean Bernard, président du Comité national d'éthique, 1983-1993, Jacques Testard, biologiste, Jean-Marie Pelt, botaniste, René Lenoir, François Guiraud, Bernard de La Rochefoucauld, fondateur de l'Institut La Boétie, André Fontaine, directeur du *Monde*, Yves Jaigu, créateur d'« Océaniques », Jacques Delors, président de la CEE, 1985-1994, Michel Noir, maire de Lyon et les philosophes Simone Veil, Luc Ferry, Marie-Dominique Philippe, Emmanuel Levinas, Paul Ricoeur, Frédéric Lenoir, directeur de l'ouvrage.

La responsabilité invoque la fragilité naturelle de la vie à laquelle s'ajoute la vulnérabilité causée par l'agir humain, tel l'acte humain d'extraire le pétrole et l'accroissement de l'effet de serre qui fragilise la vie..

L'humanité

La responsabilité appelle le respect de la nature, du vivant, et en même temps, elle va au-delà du seul point de vue naturaliste, biologique. Certes, pour que l'humain soit, la nature doit être, mais la responsabilité appelle notre humanité. Protéger la vie, pour protéger l'humanité en nous, ce qu'il y a d'humain, de « bien » en nous, ce qui a de la *Valeur*.

La valeur la plus grande reposera toujours sur le respect de la personne. Aujourd'hui, la situation sans précédent caractérisée par la dangerosité des menaces qui pèsent sur l'environnement et la vie humaine, fait du respect des personnes une tâche non pas seulement individuelle, mais publique, politique. Nos gestes politiques doivent nous protéger des abus de notre propre pouvoir, rendu excessif par nos techniques, notre avidité, nos connaissances meilleures.

La responsabilité se veut une réponse appropriée à la situation inédite actuelle par laquelle le monde pourrait ne plus être habitable, s'il continue de se réchauffer et les niveaux d'eau à augmenter. Une mission nous est confiée; protéger une réalité fragile, périssable. Protéger la Terre pour les enfants à naître, qui sont aujourd'hui sans pouvoir. La responsabilité s'est toujours pensée eu égard aux actions passées. La responsabilité « nouvelle » nous demande de répondre de nos actions *futures*. Il nous faut, aujourd'hui, nous tenir responsable, nous justifier, payer le prix, des conséquences futures de nos actions. Pour Jonas, nous sommes responsable aujourd'hui du futur le plus lointain de l'humanité (Ricoeur, 1991b, p.280-282)

Penser aux autres

L'éthique nous oblige à penser aux autres. À l'efficacité, nous devons joindre la demande éthique face aux femmes et aux hommes qui nous succéderont. Notre responsabilité à l'égard de l'autre appelle le pouvoir politique, appelle tous les pouvoirs d'agir. Se tenir responsable, c'est pratiquer la modération, la mesure, la capacité de poser des bornes, des limites et la capacité de **s'abstenir**. Nous croyons qu'il serait responsable à l'égard de l'humanité présente et future de s'abstenir d'autoriser le projet de complexe de liquéfaction de gaz à Saguenay.

Comme l'écrit Ricoeur, l'idée d'une mission confiée va nous conduire très loin (1991b, p.282). La mission de considérer, de protéger le périssable, le fragile, à nous confiée, doit faire partie des éléments clés de notre réflexion quant à l'autorisation du *Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay l'usine GNL*. Le projet pétrolier dans son ensemble, depuis son extraction dans l'ouest du Canada, jusqu'à son utilisation par des entreprises dans le monde, constitue un danger, une menace à la vie humaine et à la vie sous toutes ses formes en raison des dégâts, nuisances et destructions possibles que ce projet risque de provoquer. Le danger se situe dans le projet d'usine même et dans le transport incessant de gaz, que ce soit en aval, par l'immense pipeline long de 750 km alimentant l'usine, que ce soit en amont, par les méthaniers gigantesques qui circuleront dans les eaux du Fjord où des mammifères marins tentent de survivre, de se reproduire.

Puisque nous ne pouvons mesurer toutes les conséquences de nos actions pour le futur, nous ne pouvons mesurer toutes les conséquences d'autoriser le projet d'usine de liquéfaction de GNL Québec, sur la prochaine génération, sur l'autre génération et l'autre encore. Aussi nous faut-il agir avec retenue, mesure, voir abstention, poser des limites, poser des bornes à ce projet. Les dangers associés à l'usine de liquéfaction, son pipeline et ses méthaniers, appellent une crainte, une « peur réfléchie », pour reprendre l'expression de Hans Jonas. Face aux possibles dommages sur les conditions environnementales

indispensables à la vie future, nous devons faire preuve de mesure, de retenue, voire d'abstention dans l'autorisation de ce projet d'usine.

À l'âge de grands pouvoirs technologiques, l'homme est devenu dangereux pour l'homme en mettant en danger la vie qui le porte. Notre nouvelle responsabilité nous oblige à porter secours au périssable, à l'humanité future mise à notre garde. Cette responsabilité est encore à inventer, elle doit s'enrichir de multiples significations. La responsabilité s'applique à la biosphère, s'applique également à l'économie mondiale, au développement, à l'entreprise. Chaque individu se découvre auteur, à un titre ou à un autre, des changements de grande ampleur, selon Ricoeur (1991b, p.285).

Conclusion

Nous suggérons d'inscrire notre réflexion, notre agir dans un cadre éthique digne et nouveau; tenons-nous **responsables**, prêts à rendre des comptes aux enfants à naître et ayons l'audace de **préserver** la nature qui porte la vie d'aujourd'hui et celle à naître. En ce siècle, se tenir responsable c'est permettre la suite de l'humanité et cela signifie prendre soin des conditions de vie des enfants et adultes de demain. À l'instar des grands penseurs Paul Ricoeur et Hans Jonas, nous disons que face à l'envergure planétaire et l'incertitude future des effets de notre action pour les personnes qui sont sans pouvoir et **sans voix**, parce qu'elles ne sont pas encore nées, nous avons l'obligation incontournable de pratiquer la retenue, la mesure et de poser aujourd'hui des limites à notre action voire de nous abstenir.

Notre action, notre tâche requiert de nous pencher sur le projet d'usine de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay. La responsabilité nous invite à considérer l'ampleur sans précédent des nuisances possibles de ce projet sur l'environnement, en ce qu'elles pourraient affecter la suite de la vie et nous invite à poser une borne à ce projet.

Notre position se résume à dire

Non à l'autorisation du projet d'usine de liquéfaction de gaz à Saguenay

Références

Dufresne, David., Laboucan-Massimo Melina., Wiebe, Rudy, Huston, Nancy et Klein Naomi, 2015, *Brut, la ruée vers l'or noir*, Montréal, Lux.

Jonas, Hans, 1990, *Le principe responsabilité*, Paris, Flammarion.

Jonas, Hans, 2013 (1974), *Essais philosophiques, du crédo ancien à l'homme technologique*, Paris, Vrin.

Lenoir, F. 2013, *Le temps de la responsabilité, entretiens sur l'éthique*, postface de Paul Ricoeur, Paris, Fayard.

Ricoeur, Paul, 1991a, Éthique et philosophie de la biologie chez Hans Jonas, dans, *Lectures 2, la contée des philosophes*, 304-319.

Ricoeur, Paul, 1991b, Postface au *Temps de la responsabilité*, dans Ricoeur, P., *Lectures 1, Autour du politique*, Paris, Seuil, 270-293.

Shields, Alexandre, Cinq éléments à retenir du BAPE sur GNL Québec, Journal *Le Devoir*, 25 septembre 2020, article consulté le 14 octobre 2020.

<https://www.ledevoir.com/societe/environnement/586687/cinq-elements-a-retenir-du-bape-sur-gnl-quebec>

Villeneuve, C et Richard, F., 2005, *Vivre les changements climatiques*, Montréal, Multimondes.